



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-112 **Conseil municipal du 7 octobre 2024**

Le Lundi Sept Octobre Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAS, Sébastien PRODHOMME, Anthony MORTIER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Julie AUBRY, Régis ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Sarah ROUSSEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

Absent(e)s : Katharina THOMAS, Carine MATHIEU

Excusée(s) : Florent CAILLET, Johanna HALLER, Monique GOISET

Pouvoirs : Florent CAILLET à Rémy ORHON, Johanna HALLER à Fanny LE JALLE et Monique GOISET à Mélanie COTTINEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 1 octobre 2024
Date de la publication : 11 octobre 2024

2024-112 FINANCES - EXERCICE 2024 - UTILISATION DU DON DE MADAME SIMON - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION LES SAISONS AUX COROLLES ET AU CCAS D'ANCENIS-SAINT-GEREON

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

Mme Claudia SIMON née BERNARD a souhaité léguer à la ville d'Ancenis-Saint-Géréon une somme de 50 618,63€ au profit des personnes âgées de la commune.

La somme de 34692,53€ a déjà été attribuée au profit de projets d'intérêt général :

- 26 760.09€ au Centre Hospitalier Erdre et Loire pour la création d'une salle snoezelen,
- 7 932.44€ à l'Association Les saisons aux Corolles pour aménager une salle de projection.

De nouveaux projets sont proposés en faveur du cadre de vie des personnes âgées de la commune :

- L'association Les saisons aux Corolles porte un projet de création d'un ilot de fraîcheur au niveau de l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) des Corolles.

L'objectif est de permettre aux personnes âgées de bénéficier d'un espace en sable ciment pour une bonne déambulation des résidents et de leurs familles, arboré avec des petits ilots équipés de bancs, de chaises et d'une table.

- La résidence autonomie de la Davrays porte un projet d'ouverture du parc aux habitants et particulièrement aux seniors de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon, s'articulant avec le circuit de parcours découverte de la ville.

L'objectif est de favoriser des espaces aménagés de tables, bancs, fauteuils et matériel d'activités physiques adaptées. Cet aménagement est pensé en complémentarité avec l'installation de supports artistiques réalisés par des seniors dans le cadre d'ateliers pris en charge par la conférence des financeurs.

La commune choisit d'utiliser le don de madame Simon pour soutenir ces deux projets d'utilité publique, à condition que ces aménagements puissent également profiter aux personnes âgées de la commune qui ne résident pas à l'EHPAD des Corolles et à la résidence autonomie de la Davrays.

Deux subventions d'équipement seront versées :

- 5 000€ pour le projet porté par l'association Les saisons aux Corolles,
- 10 926€ pour le projet porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Ancenis-Saint-Géréon.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la volonté de la municipalité d'engager de nouvelles actions au bénéfice des personnes âgées ;

CONSIDERANT la demande de subvention du 18 juin 2024 de l'association Les saisons aux Corolles portant sur un montant de 14 000 €, pour mener ce projet, dont le coût est estimé à 24 493.38 € ;

CONSIDERANT la demande de subvention du 9 septembre 2024 du CCAS portant sur un montant de 24 300 €, pour mener ce projet, dont le coût est estimé à 50 623 € ;

CONSIDERANT la subvention de 5620 € accordée par la conférence des financeurs à la Davrays pour mettre en place des ateliers de création artistique à la Davrays et la demande complémentaire de 18 970€ déposée auprès de la CARSAT, pour installer dans le parc les supports créés, aménager et ombrager une terrasse et aménager une salle ainsi qu'un office visant notamment des rencontres familiales pour les résidents ;

CONSIDERANT le projet d'investissement porté par le CCAS d'Ancenis-Saint-Géréon, au niveau de la résidence autonomie de la Davrays ;

Après avis de la commission solidarité et égalité des chances du 18 septembre 2024 et de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 26 septembre 2024 ;

Monsieur le Maire Rémy ORHON ne participe pas au vote.

Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 33

Votants : 32

Abstentions : 0

Exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

ATTRIBUE à l'association Les saisons aux Corolles une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 €, pour le projet de création d'un îlot de fraîcheur au niveau de l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes des Corolles.

ARRETE que les conditions de versements de ces subventions seront indiquées dans le courrier de notification de cette décision.

PRECISE que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2024.

ATTRIBUE au CCAS d'Ancenis-Saint-Géréon une subvention d'investissement d'un montant de 10 926,10€ pour le projet de d'aménagement et d'ouverture du parc aux séniors de la ville.

ARRETE que les conditions de versements de ces subventions seront indiquées dans le courrier de notification de cette décision, ainsi que dans la convention à intervenir.

PRECISE que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2024.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON

A blue ink signature of Remy Orhon, Mayor of Ancenis-Saint-Géréon, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON' and '(LOIRE-ATLANTIQUE)'.

Les secrétaires de séance,

Sébastien PRODHOMME

A blue ink signature of Sébastien Prodhomme, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON' and '(LOIRE-ATLANTIQUE)'.

Séverine LENOBLE

A blue ink signature of Séverine Lenoble, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON' and '(LOIRE-ATLANTIQUE)'.

Nicolas RAYMOND

A blue ink signature of Nicolas Raymond, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON' and '(LOIRE-ATLANTIQUE)'.

Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

08 OCT. 2024

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20241007-5_2024delib112-DE
Reçu le 08/10/2024